



À l'intention de Mme Levrard  
Mairie  
1, place de l'Eglise  
72300 Vion

Objet : Randonnée touristique automnale  
Pièce : Plan

Le 14 juillet 2018

Madame le maire,

Chaque année, l'association de Motos anciennes, antérieures à 1965 de Changé que je représente, organise une randonnée touristique, cette année, celle-ci se déroulera le dimanche 23 septembre.

C'est l'occasion pour nous de faire découvrir les richesses de notre département, sa campagne et ses villages aux participants, ainsi que de faire valoir notre patrimoine roulant.

Conformément aux prescriptions particulières des services de la Préfecture, nous vous informons que les équipages arriveront sur votre commune via Solesmes, par la RD 138, et traverseront le bourg de La Chapelle du Chêne, en direction de Courtilliers.

- Le passage du convoi est prévu vers 9 heures 20 dans votre commune.

Pour cette randonnée, les organisateurs ont au préalable reconnu le parcours. Aucun marquage durable ne sera réalisé sur la voie publique, et en aucun cas sur ses accessoires.

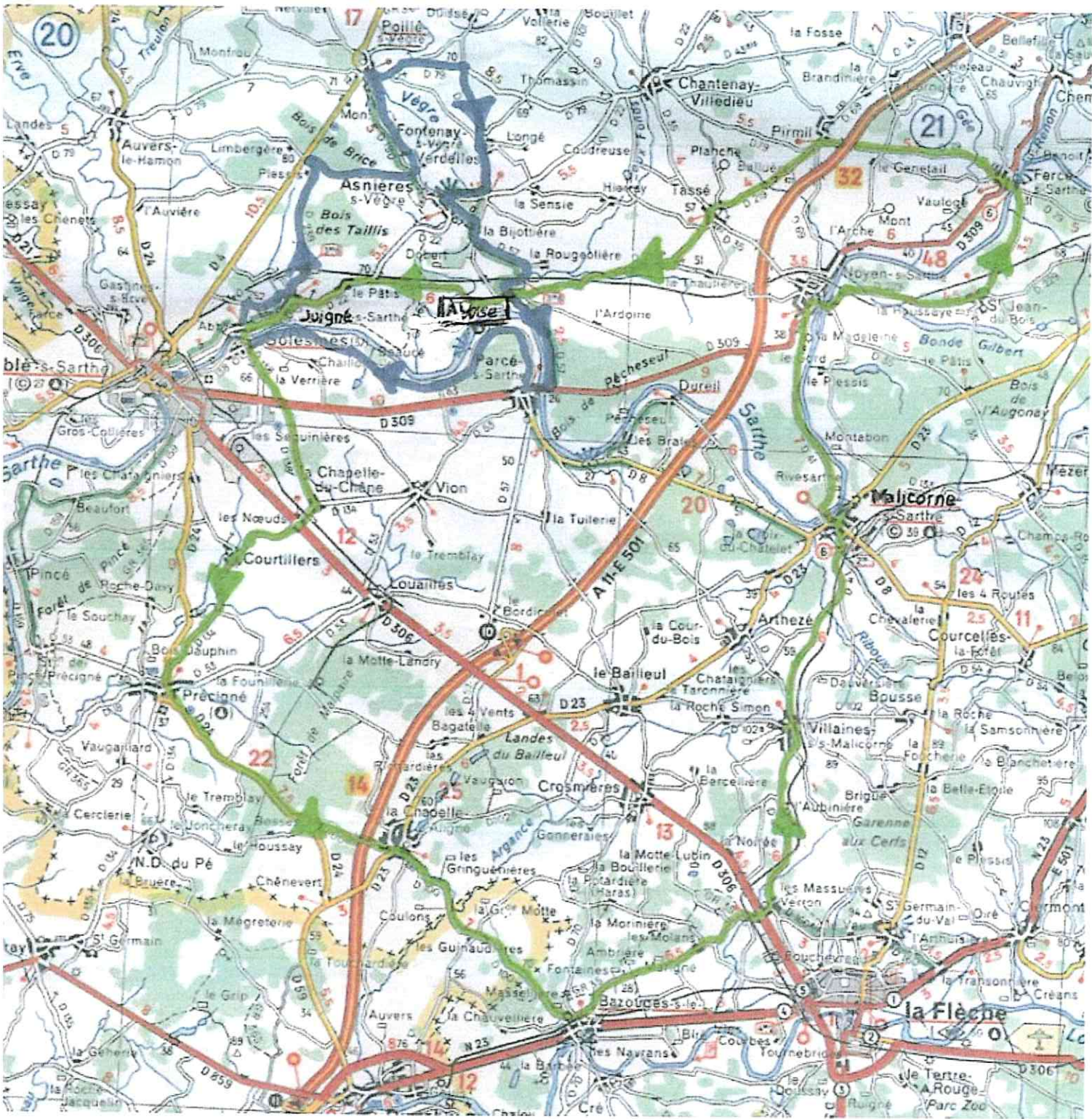
Par ailleurs, l'ensemble des participants sera encadré par des personnes de l'organisation qui auront pour tâche de réguler l'allure, ceux-ci seront équipés de brassières et gilets réfléchissants ; s'ajouteront deux voitures, l'une en tête de cortège munie d'un gyrophare et d'une autre en fin de cortège. La vitesse moyenne prévue se situe à 40 km/h.

Vous voudrez bien nous faire connaître votre avis, par retour au président G Léger, ou moi-même par courriel. De même les travaux qui pourraient être en cours sur les itinéraires empruntés sur votre commune, à cette date. S'agissant d'une promenade à motos anciennes, je me permets d'attirer votre attention sur les travaux d'entretien routier, qu'il conviendrait de différer si cela vous est possible.

Par ailleurs, si vous éditez un bulletin municipal d'ici cette date, ou si vous possédez un panneau d'information, je vous saurai gré de bien vouloir y indiquer notre manifestation avec le créneau horaire de passage afin que les habitants puissent se rendre sur le bord des routes et profitent du passage de notre cortège. La totalité du circuit et les lieux de nos arrêts sont disponibles sur notre site internet : [www.clubrms.fr](http://www.clubrms.fr)

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour le Président, G. Léger,  
Marc Lesault Secrétaire [marc.lesault@gmail.com](mailto:marc.lesault@gmail.com)



— **Matin**  
 — **Après midi**